

Mardi 24 et mercredi 25 janvier 2023

Accueil de M. Vico SOTTO, maire de la ville de Pasig (Philippines)

M. Vico SOTTO, maire de la ville de Pasig (Philippines), a été accueilli au Sénat, le mardi 24 et le mercredi 25 janvier 2023, au titre du Programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

M. SOTTO s'est entretenu avec M. Mathieu DARNAUD, Président du groupe d'amitié France – Asie du Sud-Est, et Mme Gisèle JOURDA, Présidente déléguée pour les Philippines. La discussion a porté notamment sur le parcours atypique de M. SOTTO qui, à l'âge de 33 ans, aborde déjà son deuxième mandat à la tête de cette ville du Grand Manille, qui compte près de 800 000 habitants. Non affilié à un parti politique, M. SOTTO a indiqué qu'il s'applique, dans le cadre de ses fonctions, à mettre en œuvre une forme de gouvernance inclusive, souhaitant donner aux citoyens toute leur place dans la conduite des affaires publiques. Comme conseiller municipal de la ville, il fut d'ailleurs l'auteur, en 2018, d'une ordonnance sur la liberté d'information dans la région métropolitaine de Manille et milita pour l'inclusion des organisations de la société civile dans les organes spéciaux locaux.

Indiquant que la classe politique philippine est dominée historiquement par quelques grandes familles, M. SOTTO s'est montré désireux d'en savoir davantage sur le système des partis politiques français (mode de fonctionnement, système d'adhésion, financement, etc.). Par ailleurs, alors que la défiance envers la classe politique se développe, alimentée par les mouvements populistes qui se renforcent, la discussion a également porté sur la manière de concilier démocratie représentative et participative au sein des démocraties modernes. En conclusion de l'entretien, M. DARNAUD et Mme JOURDA ont évoqué la perspective d'un prochain déplacement d'une délégation du groupe d'amitié aux Philippines, qui devrait intervenir en 2023, lequel pourrait donner lieu à une future rencontre avec M. SOTTO.



M. Vico SOTTO, accompagné de M. Mathieu DARNAUD, Président du groupe d'amitié France – Asie du Sud-Est, et de Mme Gisèle JOURDA, Présidente déléguée pour les Philippines

Souhaitant échanger plus avant sur la question du financement des partis politiques, M. SOTTO s'est entretenu avec M. Alain RICHARD, ancien Ministre et Vice-Président du

Sénat, le mercredi 25 janvier. Cet entretien a été l'occasion de rappeler les règles qui encadrent strictement le financement des partis, qu'il s'agisse de financements privés (cotisations et dons de personnes privées, limités à 7 500 euros par an et par personne) ou de financements publics.

S'agissant des ressources publiques, M. RICHARD a précisé qu'elles sont accordées en fonction de deux critères cumulatifs : les résultats aux élections législatives, pour les partis ayant présenté des candidats ayant obtenu au moins 1% des voix dans au moins 50 circonscriptions, et le nombre de parlementaires. Selon M. SOTTO, le système philippin prévoit bien le contrôle des comptes des partis politiques, de même que des plafonds en vue d'encadrer les dons privés, mais il gagnerait à renforcer les moyens alloués aux autorités de contrôle, chargées également de l'application des sanctions en cas de non-respect de la loi.



M. Vico SOTTO et M. Alain RICHARD, Vice-Président du Sénat

L'accueil de M. Vico SOTTO s'est achevé par une visite historique et institutionnelle du Palais du Luxembourg.

Matthieu LEBOURGEOIS – Tél : 01.42.34.23.12 – Courriel : m.lebourgeois@senat.fr